

Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

Compte Chèques Postaux : Ch. DUFFOUR, Bordeaux, N° 4969

| | | |
|--|---|--|
| <p>ABONNEMENT UN AN..... 10 francs Le numéro : 1 fr. 75 Le Abonnements partent du 1^{er} Janvier Toute personne qui ne se désabonnera pas sera considérée comme réabonnée.</p> | <p>Fondateur : H. LÉVEILLÉ, ☉ Directeur : Ch. DUFFOUR, ☉ I. ☽</p> | <p>DIRECTION RÉDACTION ET ADMINISTRATION 16, rue Jeanne-d'Arc AGEN (Lot-et-Garonne) FRANCE</p> |
|--|---|--|

M. O. LEONHARDT, à Nossen (Saxe), invite les botanistes désireux de faire des échanges à faire partie de sa société.

Le nouveau catalogue devant paraître prochainement, les échangeistes sont priés d'envoyer leurs listes d'offres.

VARIÉTÉS

SUBSPECIES GREMLIANÆ

Par A. BECHERER (Bâle)

Les notes suivantes présentent quelques combinaisons de sous-espèces créées par A. GREMLI (1) dans la 2^e édition de son « ExcurSIONSflora für die Schweiz » (Aarau 1874), mais complètement oubliées dans la littérature botanique moderne.

Centaurea Jacea L. *subspec.* JACEA (L.) Greml. l. c. p. 248 : = *subspec. eu-Jacea* Gugler in Mitteil. Bayer. Bot. Gesellsch. 1904 p. 465 (eu-jacea) ; Gugler in Ann. hist. nat. Mus. nat. Hungar. VI, 1908 (1907), p. 45 (eu-jacea) ; Wilczek et Schinz, Flore de la Suisse, 1908 (« 1909 »), p. 619 (eu-jacea) ; Schinz et Keller, Flora der Schweiz, vol. I, 3^e éd., 1909, p. 576 (eu-jacea) ; vol. II, 3^e éd., 1914, p. 351 ; vol. I, 4^e éd., 1923, p. 708 (eu-jacea) ; Hayek in Verh. zool.-bot. Gesellsch. Wien, vol. 38, 1918, p. 204 (eu-Jacea).

Centaurea Jacea L. *subspec.* GAUDINI (Boissier et Reuter) Greml. l. c. p. 248 : = *subspec. bracteata* (Scop.) Hayek l. c. 1918 p. 203 ; Schinz et Keller l. c. 1923 p. 708 note.

(1) Auguste Greml. 1833-1899, botaniste suisse, conservateur de l'Herbier Burnat (Nant sur Vevey), auteur d'œuvres concernant la flore suisse (« ExcurSIONSflora », éd. 1-9, 1867-1901, « Beiträge » 1876, « Neue Beiträge » 1880-1890).

Centaurea Jacea L. *subspec. angustifolia* (Schrank) GREMLI l. c. p. 248 : Gugler l. c. 1904 p. 405, 1907 p. 47 ; Wilczek et Schinz l. c. 1908 p. 619 ; Schinz et Keller l. c. 1909 p. 576, 1914 p. 352, 1923 p. 708 ; Hayek l. c. 1918 p. 200.

Centaurea nigra L. *subspec. NIGRA* (L.) Greml. l. c. p. 249 : = *subspec. eunigra* Gugler l. c. 1907 p. 79 ; Schinz et Keller l. c. 1923 p. 709.

Centaurea nigra L. *subspec. nemoralis* (Jord.) GREMLI l. c. p. 249 ; Gugler l. c. 1907 p. 79 ; Wilczek et Schinz l. c. 1908 p. 620 ; Schinz et Keller l. c. 1909 p. 577, 1914 p. 352, 1923 p. 709.

Thlaspi alpestre L. *subspec. Lereschii* (Reuter) GREMLI l. c. p. 98 (habit. : Vaud et Fribourg, voir Greml. Beiträge zur Flora der Schweiz, 1870, p. 66) ; Thellung in Hegi, Illustr. Flora von Mittel-Europa, vol. IV¹, p. 123 (1914) et in Schinz et Keller l. c. 1923 p. 287.

Thlaspi alpestre L. *subspec. GAUDINIANUM* (Jord.) Greml. l. c. p. 98 : = *subspec. silvestre* (Jord.) Thellung in Hegi l. c. p. 124 et in Schinz et Keller l. c. p. 287.

Stellaria media (L.) Vill. *subspec. neglecta* (Weihe) GREMLI l. c. p. 123 (1) ; Murbeck in

(1) Outre la sous-espèce neglecta qui n'a pas encore été, du temps de l'auteur, trouvée en Suisse, Greml. désigne, en premier lieu, une *subspec. alsinoides* (Schleicher) (habit. : Vaud), qui est sans doute la *subspec. pallida* (Dumort.) Ascherson et Graebner (Flora d. nordostdeutsch. Flachland., 1898, p. 310 et Synopsis d. mitteleurop. Flora, vol. VI, p. 536, 1916), Béguinot (Nuov. Giorn. Bot. Ital., N. S., vol. XVII, 1910, p. 371), Schinz et Keller (Flora d. Schweiz 1914 p. 103, 1923 p. 235), Vollmann (Flora von Bayern 1914 p. 246) (= St. Boracana Jord., St. apetalata et St. media var. apetalata auct. mult. non Ucria). Cependant, on ne peut guère adopter la combinaison *Stellaria media subspec. alsinoides* lorsqu'il n'est pas certain que le « *Stellaria alsinoides* » Schleicher (Catalogus plant. in Helvetia nascent., éd. III, 1815, p. 29), à laquelle Greml. se réfère, est

Bot. Notiser 1899 ! p. 198 ; Béguinot in Nuov. Giorn. Bot. Ital., N. S., vol. XVII, 1910, p. 364 ; Schinz et Keller l. c. 1914 p. 103 ; Vollmann, Flora von Bayern 1914 p. 245 ; forme neglecta Rouy et Foucaud, Flore de France, vol. III, 1896, p. 229.

Papaver dubium L. *subspec. Lecoquii* (Lamotte) GREMLI l. c. p. 80 ; Wilczek et Schinz l. c. 1908 p. 239 ; Schinz et Keller l. c. 1909 p. 224, 1914 p. 125, 1923 p. 274 ; forme Lecoquii (sic) Rouy et Foucaud l. c. I, 1893, p. 158.

Papaver dubium L. *subspec. collinum* (Boenh.) GREMLI l. c. p. 80 ; Wilczek et Schinz l. c. ; Schinz et Keller ll. cc. ; Rouy et Foucaud l. c.

Bâle, 15 avril 1926.

identique à la plante désignée par cet auteur. Dans le « Catalogus », la diagnose de l'espèce n'est pas indiquée ; elle se place entre le *Stellaria aquatica* et le *St. cerastioides* [= *Cerastium Cerastoides* Britton], tandis que le *Stell. media* figure sous la rubrique du genre Alsine (p. 6).

Rosæ Galliæ, par A. FÉLIX

(IV^{me} SÉRIE)

N^{os} 122-128. — **Rosa dumetorum** Thuill. fl. Par., éd. 2, p. 250 ; DC, Fl. fr. V, p. 534 ; Godr., Fl. Lor., 2^e éd., p. 252 ; Déségl., cat. n^o 235 ; Crépin, Primit. I, p. 281 ; Cariot, Etude des fl., éd. 5, n^o 641 ; Burnat, Fl. Alp. Mar., 3, p. 71, 73 ; Christ, Le genre Rosa, p. 31, 33. *Rosa Canina* L., var. *dumetorum* Crépin, in Willk. et Lange, Prodr. hisp. 3, 214 ; Ry, Fl. de Fce, 6, p. 309. *R. subcinerea* Gentil, *α dumetorum* Thuill., Gentil, Ros. Sarthe, p. 32 et suivantes et p. 114.

Ces deux numéros, recueillis à des centaines de kilomètres des n^{os} 73 et 74, montrent bien que *Rosa dumetorum* présente une stabilité de caractères qui permet de le considérer comme une bonne espèce.

Sans m'attarder sur un sujet que je me réserve de développer ailleurs, je puis dire que c'est aussi l'opinion de Christ, Crépin, Burnat et Gremlin, etc...

Rouy a séparé dans son ouvrage les variétés *dumetorum* Thuill. et *submitis* Gren. en attribuant au premier des fruits sphériques, au second des fruits ovoïdes, suivant en cela l'exemple de Grenier.

Or, celui-ci a plus tard rectifié son opinion : « 1475 et 1475 bis. *Rosa submitis* Grenier. « Thuillier a donné à son *Rosa dumetorum* « des fruits sphériques (*fructibus globosis*). « Induit en erreur par ce caractère, j'avais « imposé à la plante même de Thuillier le « nom de *R. submitis* ; mais, vérification faite « dans l'herbier de l'auteur de la *Fl. des environs de Paris*, j'ai pu, sur l'étiquette de la « collection Billot, restituer le nom de *dume-*

torum Th. à la plante que j'avais nommée « *R. submitis* Gren. ; seulement comme les « *Archives* de MM. Schultz et Billot étaient « imprimées, ma rectification n'a pu trouver « place dans cette publication et la présente « note n'a d'autre but que d'annihiler l'article « inséré dans ces *Archives* à la page 332 sous « le n^o 1475 et 1475 bis. Besançon le 13 septembre 1855. » Grenier in Billot, annot. à la fl. Fce et Allem. 1855, p. 10.

Il y a donc lieu de considérer purement et simplement (suivant la volonté de Grenier), la variété *submitis* comme inexistante.

A. FÉLIX.

N^o 124. — **Rosa cinerascens** Dum. fl. Belg. (1827), p. 93. Monog. ros. belges, p. 48 (1867). Crépin, Not. pl. rar. ou crit. Belg. (1862), fasc. 2, p. 35 ; Prim. ros. in Bull. Soc. roy. bot. Belg., t. 8, p. 296-299 (1869). Déségl., Rev. sect. Toment. in Mem. Soc. Acad. M. et L. (1866), XX et ext., p. 31 ; Catal. n^o 353 ; Ros. cent. n^o 132. Cariot, Etude des fl., éd. 5, n^o 684. *Rosa tomentosa*, var. *cinerascens* Ry, Fl. de Fce, VI, p. 383. *Rosa tomentosa* Sm. (pp.), Gentil, Ros. Sarthe, p. 100.

Tomentosæ Crépin. *Eglandulosæ*.
Groupe du *R. Cinerascens* Dum.

« *Aculeis rectiusculis ; foliolis simpliciter « dentatis, ovatis, acutis, petiolisque eglandu- « losis undiquè villosulo-cinerascentibus ; flori- « bus paucissimis ; urceolis globosis, pedun- « culisque hispido-glandulosis ; sepalis fruc- « tus divergentibus »* Dum l. c.

M. Gentil a très bien délimité cette forme :

« Cette forme se distingue du *R. subglobosa* « par ses folioles simplement dentées ; c'est « en effet le caractère que du Mortier donnait « comme essentiel en 1867..... Cette espèce « se distingue de toutes les roses de cette sec- « tion par ses folioles simplement dentées. « M. Crépin (Tabl. anal. p. 13) la caractérise « également par ses dents foliaires simples ; « Les fleurs doivent être roses et les fruits « globuleux, portés par des pédicelles hispi- « des-glanduleux. » Gentil, Hist. Ros. Sarthe, p. 99 et suivantes.

En résumé, cette forme est caractérisée par ses aiguillons droits ou presque droits, ses folioles à dents généralement simples, ses fleurs roses et ses fruits globuleux. A. FÉLIX.

N^o 135. — **Rosa Gallicoides**, Déségl. Ros. Cent. n^o 7 ; Catal. n^o 22. Crépin, in Bul. Soc. roy. bot. Belg. XVIII, 1, p. 325 : *Rosa bibracteata* Lloyd, fl. Ouest, éd. 5, p. 112 (non Boreau). *Rosa paradoxa* Burnat et Gremlin, Ros. Alp. Marit. p. 127 (con syn. *R. arvensis* × *sepium*, Christ ! Journ. bot. 1876 [n^o 25]). *R. arvensis* Huds, β *gallicoides*, Burn. et Gr. supp. Ros. Alp. Mar. p. 44. *Rosa Gallicoides*, Déségl., var. *pseudo-scandens* et *pseudo-repens*, Ry, fl. de Fr. VI, p. 245.

Synstylæ Crépin. B : *Arvenses*, Crépin.

Le *R. Gallicoides* est considéré aujourd'hui, avec juste raison, comme une simple forme glanduleuse du *R. arvensis*.

« Cette forme, je le répète, n'est qu'une variété très glanduleuse du *R. arvensis* dans laquelle l'excès de glandes produit une série de différences qui au fond se réduisent à un seul et unique caractère qui n'altère en rien l'essence de l'espèce... »

« Pour expliquer la production des glandes qui distinguent ces formes, il n'est pas besoin de faire intervenir le croisement d'une *rubiginosée*, car ce fait, purement accidentel, se produit chez d'autres types sans qu'on puisse invoquer l'hybridité. » Crépin, l. c.

Les spécimens publiés se rapprochent des variétés *pseudo-scandens* et *pseudo-repens* Ry, l. c.

A. FÉLIX.

N° 137. — **Rosa Rothomagensis** Ry, in Bull. Soc. bot. de Fr., 22. (1875) p. 297 ; fl. de Fr. VI, p. 359. *Rosa graveolens* var. *subglobosa*, Coste ap. Pons et Coste, Annot. herb. Ros. fasc. 3, p. 32, n° 180.

Rubiginosæ, Crépin. A : *Sepiaceæ*.

B : *Ellipticææ*.

Description d'après Ry, fl. de Fr. 6, p. 359: Folioles pubescentes en dessous au moins sur la nervure médiane \pm pubescentes, rarement glabres en dessus ; pétioles densément pubescents ou tomenteux ; folioles relativement grandes, larges, obovales ou suborbiculaires, arrondies, obtuses ou obtusiuscules au sommet.

Pédicelles lisses, plus courts que le diamètre du fruit.

Fruits sphériques ou subglobuleux, gros.

Coste, l. c., caractérise sa variété *subglobosa* par : « réceptacles arrondis ou pyriformes ; pédicelles lisses ». A. FÉLIX.

N° 143. — **Rosa alpina** L., var. *lagenaria* Ser., Ry, fl. Fr., 6, p. 403. *Rosa lagenaria*, Vill., Dauph. III, p. 553. Déségl. Essai, p. 97; Catal. n° 124. *Rosa alpina* L., β *R. lagenaria* Villars, DC, fl. fr. IV, p. 446.

Cette variété du *R. alpina* se distingue bien par la forme de son fruit, renflé au milieu, rétréci aux deux extrémités et atténué à la base.

Rouy la distingue encore par « les folioles elliptiques, aiguës, non ou faiblement atténuées à la base » et par la glandulosité des urcéoles, pédicelles et sépales.

Ces derniers caractères ne présentent pas une valeur certaine, et il faudrait pour en tenir compte diviser, comme l'a fait cet auteur, la var. *lagenaria* en plusieurs variétés qui sont nettement instables.

La description de Déséglise (l. c.) convient très bien à la var. *lagenaria*. A. FÉLIX.

N° 153. — **Rosa systyla** Bast., var. *lanceo-*

lata Lindl. Mon. ros. p. 111. Ry. Fl. de Fr. VI, p. 284. *R. cratica* Rip. in Bull. Soc. Dauph. 1877, p. 109-110.

Stylosæ, Crépin. Série : *Collinæ*, Crépin.

Rouy (l. c.) a créé une variété *ellipticifolia* pour une forme à folioles \pm longuement atténuées à la base, subacuminées, fruit ellipsoïde..., pédicelles lisses.

On remarquera que nos spécimens répondraient à cette description, s'ils n'avaient les pédicelles légèrement glanduleux.

Lindley caractérise ainsi sa variété : « foliolis ovato-lanceolatis, fructo sphaerico » description qui ne convient pas non plus exactement, les fruits étant \pm ellipsoïdes.

Ce rosier tient donc à la fois de la variété *ellipticifolia* Ry et de la variété *lanceolata* Lindl., et représente une des nombreuses formes reliant la variété *lanceolata* au type.

Il semble donc logique de la ranger dans cette variété dont la description pourrait être modifiée ainsi : « pédoncules glabres ou munis de soies glanduleuses \pm rares, fruit ellipsoïde ou ovoïde-arrondi. » A. FÉLIX.

N° 154. — **Rosa sempervirens** L., variation *appendiculata*.

Ces exemplaires représentent bien le *R. sempervirens*, mais ils sont particulièrement remarquables par les sépales fortement appendiculés, à appendices larges, assez allongés, et comme foliacés. A. FÉLIX.

N° 155. — **Rosa Ripartii** Déségl. Ess. monog. p. 87 et extr. p. 47 ; Roses centre n° 31 ; Catal. n° 84. Crépin, Prim. in Bull. Soc. roy. bot. Belg., t. 8, p. 262 (1869). *Rosa pimpinellifolia* var. γ Lloyd, fl. ouest (1868), p. 175. *R. pimpinellifolia* L., var. *Ripartii* Ry. Fl. de Fr. 6, p. 420.

Pimpinellifoliae DC.

Biseratae.

« Il diffère du *R. spinosissima* par ses pétioles chargés de petites glandes fines, stipitées, ses folioles doublement dentées, à dents accessoires glanduleuses et la côte parsemée de petites glandes, ses stipules glanduleuses, le tube du calice quelquefois hérissé à la base de soies non glanduleuses et renversées ». Dés. Essai, l. c.

« Par leurs dents composées-glanduleuses et leurs nervures secondaires souvent chargées de glandes, les.... et *R. Ripartii* se distinguent facilement des autres formes. « M. Déséglise n'avait pas remarqué que son « *R. Ripartii* a les folioles assez souvent munies de glandes sur les nervures secondaires. » Crépin, l. c. A. FÉLIX.

N° 157. — **Rosa spinosissima** L. sp. 705 (sp.) *R. pimpinellifolia* L., DC. fl. fr. IV, p. 438. *R. pimpinellifolia* L., var. *microphylla* Ry, fl. de Fr. 6, p. 418-419. *R. spinosissima* L. Crép. Prim. in Bull. Soc. roy. bot. Belg., p. 262.

Pimpinellifolia DC. *Spinosissima*.

« 3697. — *Rosa pimpinellifolia*. — *Rosa* « *spinosa*. L. sp. 705. — les pedoncules « sont glabres, hérissés de quelques aiguillons « dans la var. α , nus dans la var. β (*R. pim-* « *pinellifolia* L. sp. 703) qui est la plus com- « mune. » DC., l. c.

Ces spécimens passent à la variété *microphylla* Ry (l. c.) par leurs pedoncules hispides dans leur moitié inférieure seulement. Cette variété peut donc être assimilée à la var. α de DC. (l. c.).

A. FÉLIX.

N° 162. — *Rosa obtusifolia* Desv. J¹ bot. (1809) II, p. 317. — Déséglise, Catal. n° 232; Rose Cent. n° 85. Cariot, Et. des fl., éd. 5, n° 640. Crépin, Ros. d'Angleterre (1894), p. 6. *Rosa canina* L., var. *obtusifolia* Desv. J¹ bot. (1813), p. 115 et obs. (1818), p. 157. Ry, Fl. de Fr. 6, p. 304. *Rosa collina* var. *obtusifolia* Du Mortier, monog. p. 58. *R. dumetorum* Thuill. var. *obtusifolia* Desv.; Gentil, Roses Sarthe p. 32 et suivantes; Burnat, fl. Alp. Marit. 3, p. 73.

On subordonne habituellement le *R. obtusifolia* au *R. dumetorum* Thuill.

Cependant il semblerait plus naturel de rapprocher cette forme du *R. tomentella*, dont elle rappelle bien le faciès, comme variété ou forme à dents simples. (Le rosier sur lequel ont été prélevés les spécimens publiés ici pouvait à première vue être pris pour un *R. tomentella*.)

Citons ici Crépin : «... Le véritable *R. obtusifolia* Desv., qu'il ne faut pas confondre « parmi les variations du *R. dumetorum* Thuill, « ne diffère du *R. tomentella* que par ses dents « foliaires simples et non composées-glanduleuses. Cette seule différence ne permet pas « de séparer spécifiquement ces deux roses... » Ros. d'Angl. 1894, p. 6, «..... est une variété « à dents foliaires simples du *R. tomentella* ». Annales conserv. et jard. Genève, 1897, p. 67.

Coste distingue le *R. obtusifolia* par les caractères suivants : «... Se distingue des espèces voisines par un aspect particulier, par « ses foliolés pubescentes, assez petites, ovales-arrondies, brièvement atténuées-aiguës « au sommet, à nervures secondaires ordinairement très saillantes; par ses aiguillons « caulinaires courts, crochus, fortement épaissis à la base; par des pédicelles presque « toujours lisses, par des sépales réfléchis « après l'anthèse, largement appendiculés; « enfin par la corolle presque toujours blanche. » In Pons et Coste, herb. Ros. Annot., fasc. 3, p. 21-22, n° 155.

A. FÉLIX.

MONOGRAPHIE PROVENÇALE

Aperçu botanique sur la Presqu'île Sèpet (alias : St-Mandrier)

SECTION COMMUNALE DE LA SEYNE-SUR-MER (Var)

Par Alfred REYNIER

V. — Après le coup d'œil historique et physico-chimique que nécessitait mon *Aperçu*, il s'agit de fixer pour la Presqu'île Sèpet le terminus Ouest : derniers rochers de Grès Permien voisins de l'isthme des Sablettes. Ce quartier Saint-Elme est assez sablonneux, mais ce n'est point une raison qui oblige à lui appliquer, à cause d'un recouvrement accidentel arénacé, le vocable *Les Sablettes*, comme le voulait l'auteur du catalogue des *Plantes qui croissent naturellement aux environs de Toulon*. Selon pareille arbitraire annexion topographique, l'isthme ne dépendrait nullement de Tamaris-sur-Mer (quartier sud-est de La Seyne). Je ne puis partager cette manière de voir de Robert : car il est indubitable que le sol rocheux de la Presqu'île est tout à fait distinct du profond amoncellement d'arène, à la suite duquel est apparue la langue de terre dite, de nos jours, *Les Sablettes*. L'isthme en question (double plage : l'une du côté de la haute mer, l'autre faisant face à la rade de Toulon) ne peut être dû, comme je l'ai tantôt expliqué d'après deux sagaces géologues, qu'à la violente poussée Sud-Nord accumulant des matières meubles dans le très large détroit à l'orient duquel s'élevaient trois îlots très peu distants entre eux : l'îlot de Sèpet, l'îlot du Lazaret, l'îlot de Saint-Elme (celui-ci regardait, au-delà du détroit, les falaises du cap Sicié qui dévalent sur le Baou-Rouge et sur Fabrégas).

Je revendique donc, comme entrant dans le cadre naturel de l'actuelle Presqu'île Sèpet, tout le quartier Saint-Elme, à partir, quand on arrive du côté de Tamaris, des guinguettes, cabanons et villas bâtis là où l'isthme s'amorce aux Grès Permiens sur lesquels a été construit le fortin-caserne.

VI. — Arrivons aux additions phytologiques qui ont fait suite aux trois plantes de Darluc (voir paragraphe II), additions successives dues à Robert, Auzende, Tholin, Henry, Huet, etc.

Outre une dizaine d'espèces à stations mieux précisées par Tholin (herborisateur dont il sera parlé dans un instant), Robert, *op. cit.*, indiqua : *Cistus crispus* L. : au cap Sèpet; — *Medicago muricata* All. : à Saint-Mandrier; Auzende (6), élève compétent de Robert, rectifie

(6) Touchant Auzende, successeur (1840-1850) de Robert, voir les détails que contient mon article *Les Anciens Jardins botaniques de la Marine à Toulon et à Saint-Mandrier (Var)*. Auzende ayant laissé à l'état manuscrit le journal (incomplet) de ses nombreuses herborisations dans le Var, j'emprunte ses remarques relatives aux endroits précis où furent récoltées par Robert quatre plantes de la Presqu'île.

par : « au cap Sépet » ; — *Astragalus massiliensis* Lmk : à la batterie Saint-Elme (confusion locale que j'ai relevée autrefois : cette Astragale ne croît qu'à la batterie de Fabrégas sise à La Seyne-cap Sicié ; — *Melilotus parviflora* Desf. et *Matricaria Chamomilla* L. : à Saint-Mandrier ; — *Linum nodiflorum* L. : aux Sablettes (Auzende explique : « parmi les vignes, du côté du Lazaret » ; — *Calluna vulgaris* Salisb. : aux Sablettes (Robert n'a pu vouloir désigner l'isthme, c'est donc la première ou la deuxième portion pseudo-insulaire qui lui offrit cette Bruyère) ; — *Eracum filiforme* Willd. : aux Sablettes (Auzende rectifia : « parmi les Bruyères ombragées de Pins », par conséquent : coteau Saint-Elme) ; — *Pinus pinea* L. et *P. pinaster* Sol. : aux Sablettes (ces deux conifères, comme le *Pinus halepensis* Mill. qui prédomine, ne croissant point sur l'isthme, il faut comprendre : coteau Saint-Elme) ; — *Paronychia echinata* Lmk, *Ornithopus ebracteatus* Brot., *Juncus pygmaeus* Thuill., *Airopsis globosa* Desv., ces quatre plantes : aux Sablettes, parmi les Bruyères (or, aucune Bruyère ne végétant sur l'isthme, il ne pouvait s'agir que de stations plus ou moins à l'intérieur) ; — *Hordeum bulbosum* Willd. : au Lazaret (plante y naturalisée) ; — *Festuca uniglumis* Ait. : aux Sablettes (Auzende explique comme il suit : « parmi les vignes, du côté du Lazaret »).

Hanry, juge de paix au Luc, auteur du *Pro-drome de Botanique du Var*, 1853, n'indiqua, en fait de récoltes siennes, qu'*Ormenis nobilis* Gay : à l'esplanade de Saint-Mandrier.

Peu après, nous rencontrons : l'abbé Mulsant (— il explora d'autres quartiers ruraux de La Seyne, négligeant la Presqu'île Sépet —) et l'abbé Tholin, tous deux professeurs de sciences à l'institution seynoise d'enseignement secondaire des Maristes. Ce dernier publia, en 1885, un article de *Végétation des Sablettes*, dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, n° 172 ; j'en extrais les passages suivants : « Bois et clairières du fort Saint-Elme » : *Helianthemum glutinosum* Pers., *Ononis reclinata* L., *Juniperus lycia* L. : — « Dans les champs entre la première presqu'île (7) [Saint-Elme] et la deuxième presqu'île [Lazaret], au bord de la grande mer » : *Sonchus maritimus* L., *Erica scoparia* L., *Hypericum humifusum* et *Chenopodium glaucum* L. (ces deux dernières plantes, mal déterminées probablement, n'ont pas été retrouvées), *Ornithogalum patrifamilias* Godr. : — « Entre la première et la deuxième presqu'île, mais autour de l'anse intérieure » : *Erythraea Centaurium* Pers.,

Hyoscyamus niger L., *Vinca major* L., *Trixago viscosa* Rehb, *Roubieva multifida* M. T. (naturalisé).

Aux herborisateurs explorant pour la première fois la Presqu'île Sépet, Tholin rendit service en précisant les stations où croissent une dizaine de plantes que Robert, *op. cit.*, indiquait « aux Sablettes » (par ce vocable le botaniste toulonnais entendait, avons-nous vu, aussi bien l'isthme que le coteau Saint-Elme) ; voici ces plantes du catalogue de Robert mieux situées par Tholin : « Bois et clairières autour du fort Saint-Elme » : *Clematis maritima* L. ; *Helianthemum guttatum* DC ; *Erica vagans* L. (détermination erronée de Robert, rectifiée par Tholin : *Erica multiflora* L.) ; *Plantago Bellardi* Ail. ; *Serapias Lingua* L. ; — « Dans les champs entre la première presqu'île et la deuxième » : *Bunias Erucago* L. ; *Trifolium lappaceum* L., *Anacyclus clavatus* Pers. (Robert l'appelait : « *Anthemis pubescens* Willd. »), ces deux dernières plantes « au bord de la grande mer » ; — « Autour de l'anse intérieure, toujours entre la première et la deuxième presqu'île » : *Fränkonia laevis* L.

En tant qu'espèces différentes de celles (ci-dessus) de Robert, Tholin certifia l'existence autour du fort Saint-Elme, de : *Onobrychis caput-galli* Link, *Trigonella monspeliaca* L., *Lotus ornithopodioides* L., *Cylinus Hypocissis* L., *Plantago Lagopus* L., *Ophrys fusca* Link, *Andropogon hirtum* L.

A son tour, Huet, professeur au lycée de Toulon, coauteur du *Catalogue des Plantes de Provence*, avec Shuttleworth (1889), fournit, à titre de contribution : *Papaver seligerum* DC : à Saint-Mandrier ; — *Helianthemum halimifolium* Willd. : terrain sablonneux aux Sablettes sur le grès bigarré (conséquentement : coteau Saint-Elme ; mais espèce adventice, car on ne l'a plus revue en Provence) ; — *Medicago praecox* DC : dans la Presqu'île ; — *Genista linifolia* L. : à Saint-Mandrier ; — *Ferula glauca* L. : sur la colline du Jardin botanique [de la Marine] de Saint-Mandrier ; — *Lycium vulgare* Dun. : dans la Presqu'île ; — *Linaria cirrhosa* Willd. : bois sablonneux du coteau Saint-Elme ; — *Passerina Tarton-raira* DC : à Saint-Mandrier (indication confirmée, il est vrai, par celle de Mulsant ayant fait don à Roux d'un spécimen étiqueté de même : « Saint-Mandrier » ; mais le littoral proche du fort Saint-Elme est le seul point de la Presqu'île où j'aie cueilli cette Passerine ; — *Isoetes Duriaey* Bory : aux Sablettes, sous les Pins (coteau Saint-Elme).

Pas beaucoup plus tard, Honoré Roux, de Marseille, lorsqu'il eut visité l'isthme des Sablettes, fit une courte apparition à Saint-Mandrier ; il y cite, dans son *Catalogue des Plantes de Provence*, 1881-1901 : *Vicia littoralis* Salzm., *Melica major* Sibth. et Sm.

(7) Sous la plume de Tholin, « presqu'îles (1° entre l'isthme, se terminant au fort Saint-Elme, et les hauteurs du Lazaret ; 2° entre le pied ouest des hauteurs du Lazaret et Saint-Mandrier) » signifie ce que j'appelle : portions pseudo-insulaires de la Presqu'île Sépet.

Puis vint Albert, instituteur à La Farlède (Var), qui, après une première promenade dans la Presqu'île Sépet (où le conduisit le signataire du présent *Aperçu*), opéra une seconde herborisation tout seul, notant : *Helianthemum Tuberaria* Mill., *Trifolium resupinatum* L. et *Medicago Murex* Willd. race *ovata* (Carm.) Ry (ces trois plantes vers l'extrémité orientale et le centre de la Presqu'île ; — *Vicia communis* Ry race *cordata* (Wulfr.) Ry (dans les broussailles) ; — *Galium parisiense* L. sous-espèce *tenellum* (Jord.) Ry, *Matricaria inodora* L. et *Aira Tenorei* Guss. (à Saint-Mandrier) ; *Corrigiola littoralis* L. (au cap Sépet) ; — ces huit plantes inscrites au *Catalogue des Plantes du Var* par Albert et Jahandiez, 1908.

Legré, avocat à Marseille, rapporta de la Presqu'île un Trèfle, déterminé par Roux : « *Trifolium minus* Rchb = *T. procumbens* L. ».

Verguin, capitaine d'artillerie à Toulon, rencontra : *Ambrosia tenuifolia* Spr., adventice près du fort Saint-Elme ; *Serapias olbia* Verg. : près du golfe Saint-Georges.

Le 22 mai 1910 eut lieu, à travers la Presqu'île, une excursion des membres de la Société d'Histoire Naturelle de Toulon ; le compte rendu botanique a été publié dans les *Annales* de ce groupe scientifique. Il y est dit qu'en visitant les terrains vagues près de la mer au nord-est du village de Saint-Mandrier, on cueillit : *Glaucium flavum* Cr., *Frankenia laevis* L. (8), *Malva parviflora* L., *Vaillantia muralis* L. (9), *Hyoscyamus albus* et sa forme *major* Mill., *Euphorbia Pithyusa* L. ; — sur la falaise près du château Dussaud : *Linum gallicum* L., *Tolpis barbata* Willd., *Asterolinum stellatum* Link, *Coris monspeliensis* L., *Erythraea maritima* Pers., *Globularia alypum* L., *Serapias cordigera* L., *Orobanche cruenta* Bert. (sur *Coronilla juncea* L.), *Cytinus Hypocistis* L. type (sur *Cistus monspeliensis* L. et *C. salvifolius* L.), ainsi qu'un pied de la variété *kermesinus* sur *Cistus albidus* L., *Limonium abortivum* Sw. (sur les racines de Pin d'Alep).

VII. — Une fois opéré le dépouillement des contributions de divers botanistes au dénombrement des unités principales de la flore de la Presqu'île Sépet, et avant la liste de mes personnelles récoltes qui formeront en majeure partie le *Chapitre Second* du présent *Aperçu*,

(8) Au lieu du *Frankenia laevis* L. (que, dans la Presqu'île, je connais seulement non loin du fort Saint-Elme), j'ai rencontré, en 1923 et 1924, le *Frankenia pulverulenta* L. et, abondamment, sa variété *angustifolia* Willk. et Lange, sur ces terrains vagues en face de l'hôpital.

(9) Mes recherches pour mettre la main sur une plante si facile à reconnaître, au même lieu et jusqu'à l'extrémité de la plage de la Carraque, n'ont pas abouti, en 1923 et 1924.

tout futur herborisateur qui viendra pédestrement du sud-ouest varois est prévenu qu'en arrivant par l'isthme des Sablettes une bonne route, traversant les collines boisées, commence au quartier Saint-Elme pour aboutir (5 kilomètres de là) au golfe (appelé localement *Creux* ou *Cros*) Saint-Georges, autour duquel s'étale le pittoresque village de Saint-Mandrier.

A peu de distance de l'agglomération des maisons de pêcheurs et des coquettes villas d'hivernants ou d'estivants, se dresse l'important hôpital dont l'origine remonte au siècle de Louis XIV : cf. ma notice *Les Anciens Jardins botaniques de la Marine à Toulon et à Saint-Mandrier (Var)*, laquelle doit paraître dans les *Annales* de la Société d'Histoire Naturelle de Toulon. J'y consacre un chapitre aux coûteux travaux d'appropriation qui furent faits pour établir et entretenir une école de plantes médicinales en vue de l'instruction des élèves toulonnais en médecine et en pharmacie de la Marine. Ce Jardin, auquel on joignit des cultures de divers végétaux exotiques à acclimater, fonctionna à Saint-Mandrier une trentaine d'années (1850-1884) ; il fut reporté ensuite à Toulon-ville, lieu de sa fondation première avant la Révolution française.

(A suivre.)

Alfred REYNIER.

ROSES DE FRANCE

Fascicule V (1924-1925).

PAR J.-B. CHARBONNEL

II. Pseudo-sempervirentes

Les espèces élémentaires (ou formes) de cette section, ont toutes leurs pollens parfaits comme les *Eu-sempervirentes* et ne peuvent être considérées comme des produits hybrides.

1. Styli in columnam villosam coaliti ; pet. sparse gl. aculeati 2.

Styli in columnam glabram coaliti 16.

2. Fol. mediana undique glaberrima et sep. toto vel subtoto gland. 3.

Fol. mediana subtus ± villosa 9.

3. Sep. omnia integra, raro angustissime dentata, non pinnata ; pet. sparse gl. 4.

Sep. alia integra, alia pinnata 5.

4. Tubus gl. ovoideus ; sep. toto gl. ; fol. late obovata basi rot. apice acuminata ; discus subconicus ; ped. 20-25 m. longi ; cor. alba.

Vendée : Saint-Michel-le-Cloucq, hâle près la Roche, terrain calcaire ; alt. 40 m. ; 22 juin 1923 ; J. Charrier.

638. *R. (pseudo) sempervirens commissa* Charb.

Tubus egland. ovoideus; sep. alia margine gl. alia toto egl.; fol. obl. vel ob-obl. basi rot. apice atten. vel acuminata; discus subplanus; ped. 30-35 mm. longi; cor. alba.

Vendée : Saint-Michel-le-Cloueq, haie à la Gauchère, terrain mélangé, alt. 35 m.; 24 juin 1921; J. Charrier.

104. *R. (pseudo) semp. eucharis* Charb.

5. Tubi plerumque gl. 6.

Tubi egl. vel basi tantum gl., ovoidei 8.

6. Fol. oblonga vel elongata. basi saepe rotundata apice attenuata; pet. saepe egl. discus subplanus; ped. 25-35 mm. longi; cor. alba.

Vendée : L'Orbrie, haie près du bourg, terrain calcaire, alt. 40m.; 20 juin 1924; J. Charrier.

639. *R. (pseudo) sempervirens sapicola* Charb.

Fol. obovata vel ovata; pet. \pm gland. et aculeati 7.

7. Pet. glabri; fol. mediocria basi rot. saepe apice atten.; tubus ovatus vel ovoideus; fr. magnus, discus conicus; ped. 30-40 mm. longi; pollen perfectum.

Charente-Inférieure : Tonnay-Charente à Cabariot, côte de l'Andonnière à gauche en montant, 20 juin-7 sept. 1921, A. Fouillade.

102. *R. (pseudo) semperv. macrocarpa* Fouillade (olim *accurata* Charb.)

Pet. villosi; fol. magna basi rot. apice sat abrupte acuminata vel subtorta; tubus ovatus vel ovoideus; fr.....; discus subconicus; styli dense villosi vel sublanati; ped. 15-25 m. longi; cor. alba; pollen perfectum.

Charente-Inférieure : Entre Tonnay-Charente et Saint-Clément, chemin le long de la voie ferrée; 10 juin 1923; A. Fouillade.

640. *R. (pseudo) semperv. latifolia* Charb.

8. Fol. parva, obovata vel ob. obl. basi rot. apice atten. ad costam saepe aculeata; pet. aculeati sparse gl.; ped. 15-20 mm. longi; cor. alba.

Vendée : Le Poiré-sur-Velluire, haie près de Roule-Grotte, terrain calcaire; alt. 30 m.; 17 juin 1921; J. Charrier.

101. *R. (pseudo) semp. aculeolata* Charb.

Fol. mediocria, obov. vel obl. basi rot. apice atten., non aculeata; pet. aculeati sparse gl.; ped. 30-35 mm. longi; cor. alba.

Charente-Inférieure : Bois de l'An-

donnière près Tonnay-Charente, 16 juin-8 sept. 1922, A. Fouillade.

641. *R. (pseudo) semperv. suscepta* Charb.

9. Sep. integra 10.

Sep. alia integra, alia pinnata 14.

10. Sep. omnia \pm dorso gl.; tubi ob. obl. alii egl. alii gl.; fol. parva, obovata vel ob. obl. apice attenuata basi rot.; pet. aculeati, sparse gl.; discus subconicus; ped. 20-30 mm. longi; cor. alba.

Charente-Inférieure : Bois des Ails, près Tonnay-Charente, juin-sept. 1918, A. Fouillade.

6. *R. (pseudo) sempervirens Fouilladei* Charb.

Sep. dorso alia \pm gl. alia toto egl. 11.

11. Fol. sat magna, obl. basi rot. apice atten.; pet. aculeati \pm pubescentes, sparse gl.; tubus ovoideus saepe basi tantum gl.; discus subconicus; styli sparse pilosi; ped. 25-30 mm. longi; aculei validi; cor. alba.

Vendée : Forêt de Vouvant, bords de la route près la maison forestière de la Balingue, terrain siliceux; alt. 100 m.; 24 juin 1921; J. Charrier.

106. *R. (pseudo) semp. invalida* Charb.

Fol. parvula; pet. aculeati, sparse gl. debiles, 12.

12. Tubus egland. ovoideus; fol. obovata vel ob. obl. basi rot. apice atten.; aculei subrecti; ped. 30 cm. longi; cor. alba sat parva; pollen perfectum.

10. *R. (pseudo) semp. gracilis* Charb.

Tubus gland. 13.

13. Fol. obovata vel ob. obl. basi rot. apice atten.; aculei inclinati vel subfalcati; ped. 20 cm. longi; cor. alba sat. magna; pollen perfectum.

5 (pp.) *R. (pseudo) semp. subfalcata* Charb.

Fol. oblonga utrinque atten. vel basi auguste rot.; ped. 30-35 mm. longi; aculei recti; cor. alba; pollen...

5 (pp.) *R. (pseudo) semp. reclispina* Charb.

Ces diagnoses sont faites d'après les rameaux florifères de ma part d'herbier où il y avait mélange. Les rameaux fructifères ont des folioles grandes et sont hétérogènes.

14. Dentes simplices passim denticulati; fol. obovata vel ob. obl. basi rot. apice atten. sep. alia integra, alia 2-4 pinnata \pm dorso gl.; tubus ovoideus; discus subconicus; styli

basi sparse pilosi ; ped. 20-30 mm. longi ; cor. alba.

Charente-Inférieure : Route de Ton-
nay-Charente à Cabariot 5 juin
1920-7 sept. 1921, A. Fouillade.

103. *R. (pseudo) semperv. subdenti-
culata* Charb. (olim *sepiwaga*
Charb.)

Dentes simplices non denticulati 15.

(A suivre.)

Contribution à l'étude sur les Termites au Sénégal

(SUITE)

Dans les régions à terre légère, où l'évaporation des réserves aquifères souterraines est particulièrement active, il y aurait intérêt à amener les cultivateurs indigènes à adopter comme pratique agraire courante un système cultural très simple, ayant comme principe de base :

- a) Les nettoyages répétés, en surface, des champs ;
- b) L'ameublissement soigneux du sol à une profondeur de 5 cm. minimum ;
- c) L'alternance régulière des cultures ;
- d) Le respect absolu des essences arbustives boisant les enclos.

L'observance de telles méthodes aurait pour premiers résultats tangibles :

- a) De diminuer, de façon notable, la trop brusque évaporation des réserves d'eau météorologique accumulées dans le sol
- b) De débarrasser la surface des terrains de culture de tous les débris végétaux susceptibles d'offrir un refuge aux Termites, en quête d'ombre et d'humidité ;
- c) D'entraver la pullulation intensive de la faune parasitaire locale.

Dans les lougans où le sol est travaillé rationnellement, en surface, et où un assolement régulier est observé, il est à noter que les cultures sont moins exposées aux attaques des Termites et des autres catégories d'insectes nuisibles, du fait que ceux-ci sont trop souvent dérangés dans leur quiétude et mis dans l'impossibilité de se propager librement. Par simple répercussion, de cause à effets, les rendements, à la récolte, sont de beaucoup plus importants et d'une qualité de produits difficile à obtenir par des procédés culturaux trop primitifs et routiniers.

Le Chef de service de l'agriculture, dans un de ses rapports sur des essais cotonniers effectués à Richard-Toll (cercle de Sagana), en 1905, dit s'être débarrassé, d'une façon radicale, des termites qui infestaient ses champs d'expérience, en inondant complètement ceux-ci durant un certain nombre de jours consécutifs.

Dans les vergers, les jardins d'agrément et les pépinières arbustives, pour annuler les ravages des termites un moyen efficace et ra-

pide de destruction à préconiser, au Sénégal, serait celui des injections souterraines de sulfure de carbone, pratiquées au pied des arbres et arbustes menacés, au moyen de pailinjecteurs des modèles couramment employés par les viticulteurs métropolitains pour lutter contre le phylloxera.

Dans les magasins fermés et dans les greniers indigènes la chasse d'extermination aux termites peut être entreprise de différentes manières. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

MARIE-VICTORIN : Etudes floristiques sur la région du Lac Saint-Jean. Contribution du laboratoire de botanique de l'Université de Montréal (Canada). Très intéressante étude de 174 p., ornée de 28 fig.

MARIE-VICTORIN : Sur quelques composées nouvelles, rares ou critiques du Québec oriental. Montréal 1925. 17 p., 3 fig. et 4 pl.

R. MAIL : Excursion au Marais Vernier. Bull. mensuel de la Linnéenne maritime, n° 1, janvier 1926.

Ch. LE GENDRE : Les bois coloniaux. Rev. scient. du Limousin, p. 167.

REVUE DE BOTANIQUE APPLIQUÉE. — Le n° 54 public :

PITTIER (H.) : La question des Porte-ombre dans les plantations de Caféiers et de Caocoyers.

GÉRALDES (C. de Mello) : Contribution à l'étude technologique des fruits du *Bombax angulicarpum*.

ROLLOT (Ch.) : Le Manioc à Madagascar.

ERHART (H.) : La concentration en ions hydrogène dans quelques terres latéritiques de Madagascar.

BAUDON (A.) : Quelques succédanés africains des Beurres de Cacao.

VILMORIN (P. DE) : L'avenir de la culture du Cotonnier en Algérie (suite et fin).

LORENZO R. PARODI : Graminées utiles de la province de Buenos-Ayres.

KOGAN (Dr J.) : La culture du Tabac dans l'Union des Républiques de Russie.

MASON (C.) : Action des facteurs climatiques sur la croissance des Dattiers.

COLLINS (G. N.) : Métamorphose de l'*Euchlæna* en *Zea*.

VAN ROSSEM (A.) : Le latex à caoutchouc.

★ Les plantations de Palmiers à huile du Moyen Orient.

★ La revue « Tropical Woods ».

★ L'Huile de goudron de Bouleau.

Le Directeur-Gérant du *Monde des Plantes* : Ch. DUFFOUR.

AGEN. — IMP. MODERNE (ASSOC. OUV.), 43, RUE VOLTAIRE.